

Contrat Régional de Solidarité Territoriale



Bourges Plus - Direction de l'Observatoire Territorial
Carte IGN 2015 (valeur) 2019



BOURGES



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

4ème Commission 12 mai 2021

La Communauté d'Agglomération de BOURGES: BOURGES PLUS

- Créée en 2002, élargie en 2004, en 2013 et en 2019.
- Composée de 17 communes*, dont la préfecture du Cher, 3ème pôle urbain de la Région Centre, unique agglomération du Département du Cher, accueillant environ 50 000 emplois sur son territoire,
- Un territoire qui assure un rôle structurant pour tout le sud régional en matière d'emplois, de services, d'équipements, de commerces, de loisirs...

** Les 17 communes : Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Le Subdray, Marmagne, Mehun sur Yèvre Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint Doulchard, Saint Germain du Puy, Saint Just, Saint Michel de Volangis, Trouy, Lissay-Lochy et Vorly.*

Le CRST quelques rappels:

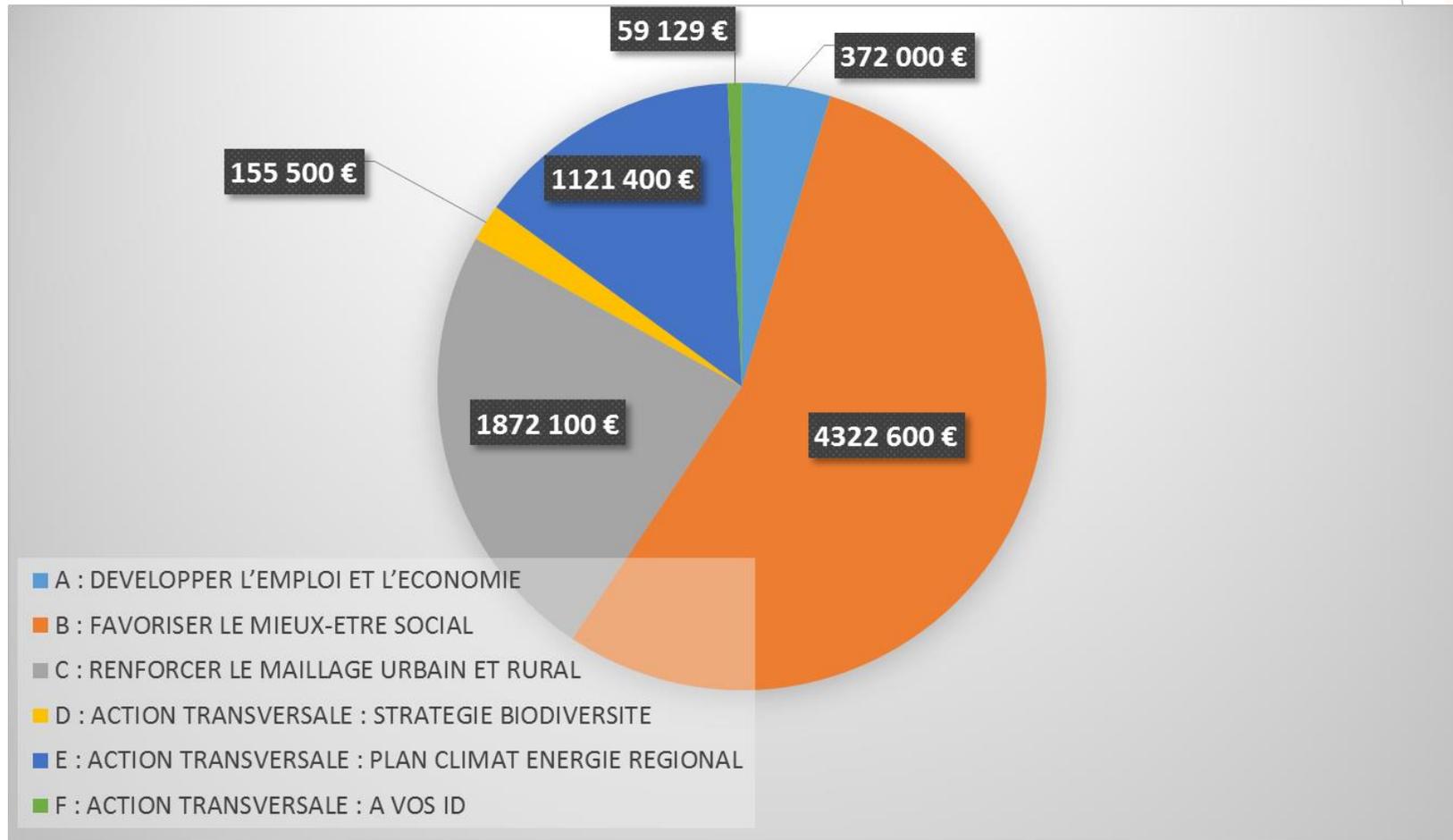
- Contrat approuvé en Commission Permanente Régionale le 22 juin 2018 (date d'effet), signé le 13 juillet 2018
- Durée: 6 ans (2018 - 2024)
- Dotation globale : 15,8M€ dont 1 M€ fonds sud
- Un programme d'actions bâti, conformément au cadre d'intervention régional autour des thématiques suivantes:

	Enveloppe	% de l'enveloppe
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	2 265 000	14%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	5 190 500	33%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	4 360 000	28%
AXE TRANSVERSAL : TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES	10 000	0,1%
D : ACTION TRANSVERSALE : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	791 000	5%
E : ACTION TRANSVERSALE : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	2 363 000	15%
ENVELOPPE FONGIBLE	190 500	1%
F : ACTION TRANSVERSALE : A VOS ID	650 000	4%
ENVELOPPE TOTALE	15 820 000	100%

Le bilan à mi-parcours

➤ En quelques chiffres:

- 63 projets soutenus et financés
- Un taux d'engagement à 50%
- Un taux de mandatement à 31%
- Une ventilation des crédits engagés comme suit:



Le bilan à mi-parcours

➤ Quelques exemples de projets phares:

○ Construction de la Maison de la Culture de Bourges

Dans un contexte marqué par l'histoire de l'ancienne Maison de la Culture et de son importance tant dans la vie culturelle que sur le paysage urbain, le projet de construction de la nouvelle maison de la culture entrepris par la ville de Bourges a débuté en 2018 pour une ouverture prévue en septembre 2021

Coût du projet: 32 581 340€HT

Subvention engagée: 3 353 000€ (+ 4M€ au titre du CPER)



○ Réaménagement de l'îlot Victor Hugo

Situé dans le centre historique de Bourges, au pied de la cathédrale Saint-Etienne classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO, la ville de Bourges a réalisé le réaménagement de cette place de rencontre renommée place Simone Veil, haut lieu touristique. Les travaux ont débuté en 2018 pour s'achever en 2019-2020.

Coût du projet: 1 593 478€HT

Subvention engagée: 347 400€



○ Unité de Méthanisation de la STEP communautaire

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux potables, l'agglomération a fait le choix de mener une action de production d'une énergie renouvelable en construisant une unité de méthanisation de boues. Les travaux ont débuté en 2019 pour une mise en service en 2021

Coût du projet (unité): 7 525 205€HT

Subvention engagée: 800 000€

- Réhabilitation et extension - installation de sondes géothermiques verticales de la salle polyvalente la grange / aménagement des abords

Dans une volonté de réduire la consommation énergétique et d'améliorer le confort des usagers la commune du Subdray a entrepris une réhabilitation thermique accouplée à une extension de sa salle polyvalente avec la mise en place d'une énergie renouvelable dans son nouveau mode de chauffage; tout en réaménagement l'espace central aux abords de cette salle.

Les travaux ont débuté en 2019 pour s'achever en 2021

Coût du projet: 1 472 190€HT
Subvention engagée: 224 000€



- Construction d'une bibliothèque municipale

La commune de Saint Michel Volangis a décidé de construire un bâtiment commun destiné à regrouper sur un même site les services de garderie et de bibliothèque afin de conforter les équipements existants et redonner au bourg une centralité.

Coût du projet (bibliothèque): 266 543€HT
Subvention engagée: 76 800€



- Construction d'un bâtiment sportif

La commune de Morthomiers a décidé de construire un bâtiment associatif accueillant l'ensemble des activités des associations sportives et de loisirs de la commune

Coût du projet: 828 104€ HT
Subvention engagée: 139 100 €



- Nuits et lumières

Au travers de différents objectifs (patrimonial, touristique, économique, attractivité...) la ville de Bourges a renouvelé et numérisé son parcours-spectacle nuits et lumières en 2018 ainsi que des ajustements scénographiques et une mise en valeur patrimoniale di site lallemant en 2020

Coût du projet: 973 420€HT
Subvention engagée: 237 600€



Le bilan à mi-parcours

➤ Les différentes étapes :

- Une préparation avec l'ensemble des partenaires depuis septembre 2020
- Une transmission officielle en février 2021
- Un avis favorable du Conseil de Développement en mars 2021
- Une rencontre de négociation en avril 2021

➤ Les principaux ajustements:

- Une enveloppe revalorisée du fait de l'entrée de Mehun dans l'agglomération : + **510 000 €** soit une dotation globale de **16 330 000€** dont 1M€ Fonds Sud
- Un équilibre territorial conforté
- Un refléchage du fonds Sud sur un projet structurant de l'agglomération (friche lahitolle phase 3 dépollution)
- Un refléchage de crédits sur le volet friches (dont le projet de reconversion du site de l'ancienne MCB)
- Abondement de l'enveloppe dédiée à l'habitat, et l'économie agricole
- Affectation de crédits sur le volet énergie et biodiversité
- Ouvertures de mesures spécifiques (*ENSA, jardins partagés et renaturation en milieux urbain et rural*)

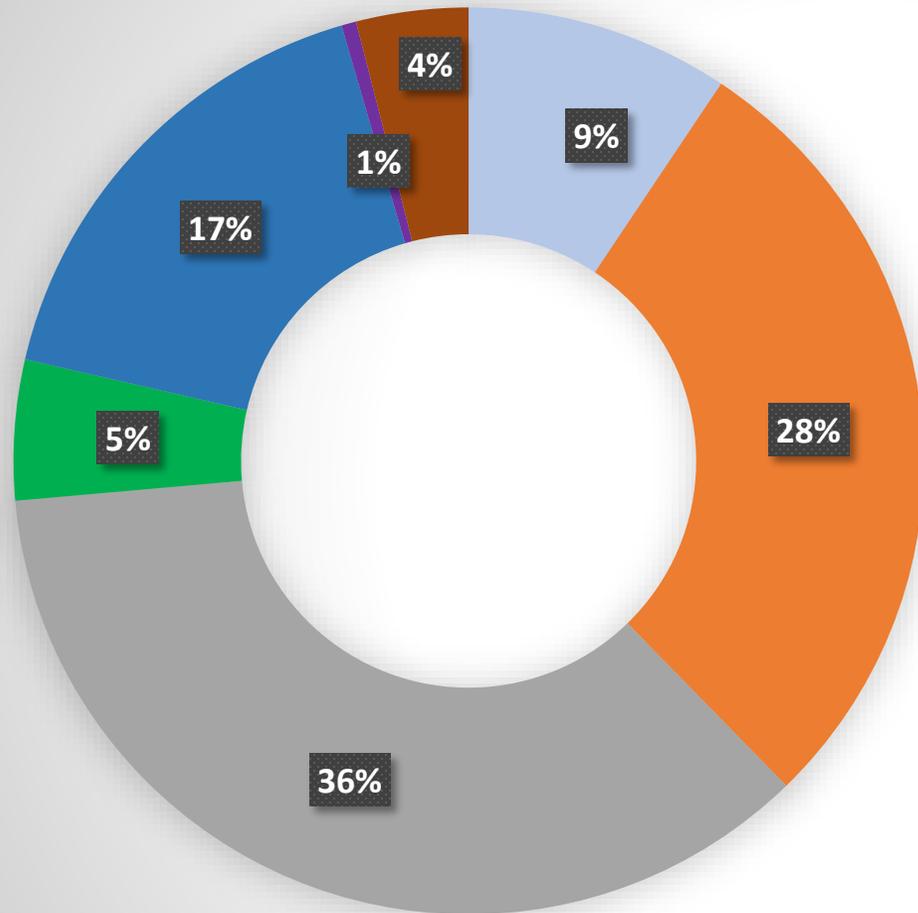
Le bilan à mi-parcours

➤ Une approche synthétique et globale des redéploiements:

CRST 2018-2024 Communauté d'Agglomération de BOURGES	CRST initial			Bilan à Mi-Parcours		
	Enveloppe	<i>DONT Part en fonctnt</i>	% de l'enveloppe	Enveloppe	<i>DONT Part en fonctnt</i>	% de l'enveloppe
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	2 265 000	10 000	14%	1 528 900	24 000	9%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	5 190 500	-	33%	4 628 400	16 000	28%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	4 360 000	-	28%	5 861 600	-	36%
AXE TRANSVERSAL : TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES	10 000	10 000	0,1%	-	-	0,0%
D : ACTION TRANSVERSALE : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	791 000	100 000	5%	816 500	143 700	5%
E : ACTION TRANSVERSALE : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	2 363 000	56 000	15%	2 759 100	56 000	17%
ENVELOPPE FONGIBLE	190 500	24 000	1%	85 500	-	1%
F : ACTION TRANSVERSALE : A VOS ID	650 000	337 500	4%	650 000	337 500	4%
ENVELOPPE TOTALE	15 820 000	537 500	100%	16 330 000	577 200	100%

Le bilan à mi-parcours

➤ La répartition des crédits par thématique (% de la totalité contrat):



- A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE
- B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL
- C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL
- AXE TRANSVERSAL : TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES
- D : ACTION TRANSVERSALE : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE
- E : ACTION TRANSVERSALE : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL
- ENVELOPPE FONGIBLE
- F : ACTION TRANSVERSALE : A VOS ID

Le bilan à mi-parcours

➤ Quelques exemples de projets phares identifiés :

Requalification de friches urbaines: 2 projets portés par l'agglomération:

Poursuite de la résorption de la friche LAHITOLLE : phase 3 démolition / dépollution du site (2,9ha)

L'agglomération souhaite poursuivre l'aménagement de la ZAC

Le projet d'aménagement de la phase 3 doit permettre de libérer des emprises en démolissant les bâtiments 689 et 702, puis en dépolluant les terres polluées. Une phase d'aménagement s'en suivra où les terrains cessibles permettront l'accueil d'activités en lien avec l'enseignement supérieur, comme par exemple le gymnase de l'INSA, mais également de l'activité tertiaire.

*Coût estimatif HT: 3 115 000€
Crédits fléchés Fond Sud: 897 300€*

Reconversion du site emblématique de l'ancien site de la Maison de la Culture (Action Cœur de Ville)

L'ancienne Maison de la culture de Bourges constitue un site emblématique du territoire dont le rayonnement dépasse la ville de Bourges.

L'agglomération envisage l'acquisition de ce site patrimonial bâti afin d'y réaliser un projet multi fonctionnel s'inscrivant dans l'histoire culturelle de son territoire autour de 4 dimensions :

- Un symbole de l'identité culturelle de Bourges :
- Un lieu d'accueil touristique
- Un centre d'interprétation innovant au cœur du hall historique
- Une réponse à un projet d'organisation de l'administration en centre-ville.

*Coût estimatif volet études phase 1 HT: 2,5M€
Crédits fléchés: 500 000€*

Le bilan à mi-parcours

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU)

La convention relative au projet de rénovation urbaine du quartier d'intérêt national Chancellerie Gibjoncs Moulon a été signée par l'ensemble des partenaires début 2020 entérinant une participation de la Région à hauteur de 4.6 millions d'Euros sur un programme global de 109.6 M€ permettant le financement d'opérations sur les volets de l'habitat-logement, d'aménagement d'ensemble et d'équipements publics

Sur le CRST 2018-2024 une enveloppe de crédits prévue à plus de 2.12M€

Biodiversité : une mesure spécifique sur la renaturation en milieu urbain et rural

Soucieuse de renforcer les enjeux de biodiversité l'agglomération propose un cadre spécifique de manière à ce que les notions de préservation, de restauration et de développement de la nature soient des fils conducteurs des projets d'aménagements au sens large en milieu urbain et rural.

Plusieurs pistes de projets sont identifiées à l'échelle de la ville centre par exemple comme la réalisation de plusieurs études sur le potentiel de récupération des eaux pluviales, sur les îlots de chaleur, la plantation de micro-forêts ou bien encore la végétalisation des cours d'école

Crédits fléchés sur la mesure : 191 700€

A VOS ID: Plusieurs initiatives repérées:

Bourges Vie Nouvelle,
Site axéral
Territoire zéro chômeur
Ursulab
Café associatif

MERCI DE VOTRE ATTENTION